

**Ministry of Education**  
Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**  
Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation

**EXPÉDITEURS :** Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint  
Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

Cathy Montreuil  
Sous-ministre adjointe  
Division du rendement des élèves

**DATE :** Lundi 18 septembre 2017

**OBJET :** **Mises à jour de la politique et du programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS)**

---

La présente note de service vise à renseigner sur les mises à jour apportées aux exigences du programme de Majeure Haute Spécialisation. Ces mises à jour auront une incidence sur les élèves qui commenceront le programme de la majeure en septembre 2017 et qui obtiendront leur diplôme en juin 2018.

La lettre de mandat 2016 de la première ministre adressée à la ministre de l'Éducation préconise un accroissement de 10 % de la participation des élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année au programme de la majeure. Cet engagement est arrimé avec les recommandations énumérées dans le rapport du comité d'expert de la première ministre pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée *Bâtir la main-d'œuvre de demain : une responsabilité partagée* publié en juin 2016. Le rapport contient des recommandations sur la façon dont la province peut miser sur ses compétences, son éducation et ses réseaux de formation de classe mondiale afin de préparer la main-d'œuvre ontarienne actuelle et de demain. Le rapport souligne que le programme de Majeure Haute Spécialisation permet aux élèves de se concentrer sur un cheminement de carrière compatible avec leurs compétences et leurs intérêts tout en les exposant aux occasions du marché du travail.

Les responsables de la majeure des conseils scolaires rencontrent régulièrement des membres du personnel du Ministère afin de discuter du programme de la majeure et de formuler des recommandations pour mieux répondre aux besoins des élèves et des besoins locaux. Ces recommandations ont donné lieu aux trois mises à jour suivantes de la politique relative au programme de Majeure Haute Spécialisation :

1. Remplacer le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) par une composante livrée par le secteur.
2. Financer la composante activités d'apprentissage contextualisées (AAC) au sein de l'ensemble des crédits requis de façon facultative.
3. Élargir la catégorie des autres crédits requis afin de mieux tenir compte des cours qui sont suivis par des élèves ayant des besoins particuliers et de l'itinéraire vers le milieu du travail.

Ces mises à jour seront reflétées au cours des prochains mois dans le document Majeure Haute Spécialisation : Politique et guide de mise en œuvre.

## **Contexte**

### **Passeport-compétences de l'Ontario (PCO)**

- Le PCO est une composante de la majeure depuis la création du programme en 2006. À l'époque, le PCO était considéré comme le principal outil que les élèves pouvaient utiliser pour évaluer leurs compétences essentielles et leurs habitudes de travail.
- Depuis 2006, le milieu scolaire a accès à de nouveaux outils, programmes et ressources qui peuvent servir à évaluer les compétences et les habitudes de travail et à y réfléchir (Career Crusing, My Blueprint, Tracer son itinéraire vers la réussite, les ressources d'exploration de carrières en ligne, le site Web du Ministère qui contient de l'information sur le marché du travail, etc.).

### **Composante livrée par le secteur (proposé pour remplacer l'exigence relative au PCO)**

- La composante livrée par le secteur donnera aux écoles la souplesse nécessaire pour adapter leurs programmes aux capacités et aux possibilités locales ainsi que pour les rendre compatibles avec les intérêts et les besoins des élèves.
- Cette composante obligatoire doit comprendre une des options suivantes : une formation en innovation, créativité et entrepreneuriat (ICE), le codage contextualisé livré par le secteur ainsi que la littératie en mathématiques livrée par le secteur.
- Cette composante livrée par le secteur, qui nécessitera au moins six heures d'activités livrées avec un partenaire sectoriel, comportera une composante d'apprentissage par l'expérience.

### **Activités d'apprentissage contextualisées (AAC)**

- Les AAC sont un élément de l'ensemble des crédits requis depuis la création de la majeure en 2006. Le Ministère assurait le financement des AAC comme un élément du budget de la majeure alloué aux conseils scolaires.
- Selon la rétroaction des conseils, les AAC devraient continuer d'être encouragées, mais elles ne seraient plus financées dans les écoles où elles ne sont pas exécutées d'une manière authentique et significative.
- Les conseils opteront pour la prestation des AAC et le financement qui s'y rattache à l'aide de l'outil des rapports en ligne pour la majeure.

### **Cours supplémentaires pris en compte pour l'exigence des crédits d'appui**

- Afin d'encourager un plus grand nombre d'élèves à suivre et réussir le programme de la majeure et à franchir avec succès les étapes de leur itinéraire vers leur première destination postsecondaire, les cours suivants seront ajoutés :
  - Cours de compétences linguistiques – CCL4O
  - Mathématiques de la vie courante – MEL3E ou MEL4E
  - Stratégies d'apprentissage pour réussir après l'école secondaire – GLS4O (Il est à noter que ce cours est offert aux élèves ayant des besoins particuliers qui ont un plan d'enseignement individualisé.)

Les changements à la politique seront revus avec les responsables de la majeure des conseils scolaires lors de la rencontre Carrefour réussite le 21 septembre à Toronto et lors des rencontres subséquentes.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou d'une assistance à l'égard de tout élément contenu dans la présente note de service, veuillez communiquer avec Francine Bouchard au 416 325-2120 ou [francine.bouchard@ontario.ca](mailto:francine.bouchard@ontario.ca).

Nous vous remercions des efforts constants que vous déployez pour favoriser la réussite de tous les élèves. Nous sommes heureux de travailler avec vous sur cette importante initiative et de connaître les résultats obtenus par vos élèves de la Majeure Haute Spécialisation.

Original signé par

Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint

Cathy Montreuil  
Sous-ministre adjointe

c.c. Leaders de la réussite des élèves  
Responsables de la majeure dans les conseils scolaires  
Chefs des bureaux régionaux